

VISITE HISTORIQUE À SARAYAKU

DE LA COUR INTERAMÉRICAINNE DES DROITS DE L'HOMME



Après 8 ans de procédure, en juillet dernier, s'est tenue, devant la **Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme (CIDH)** au Costa Rica, l'ultime audience publique relative au cas du Peuple kichwa de Sarayaku (Amazonie équatorienne). L'Etat équatorien devait y répondre de la violation de plusieurs articles de droit international relatifs aux droits humains et aux droits collectifs des peuples autochtones. **Avant de rendre son jugement final**, le président de la Cour, dans l'exercice de ses fonctions, a décidé d'effectuer une **visite in situ sur le territoire du Peuple Kichwa de Sarayaku**.

Cette visite est un précédent unique dans l'histoire de cette Cour ! Ainsi, le 21 avril 2012, le président de la Cour se rendra à Sarayaku afin d'obtenir des informations supplémentaires relatives à la situation des victimes et aux lieux où se seraient déroulés certains des faits dénoncés. La Cour tiendra ensuite sa session du 23 au 28 avril dans la ville de Guayaquil.

Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle pour le Peuple Kichwa de Sarayaku. Celle-ci assurera une forte visibilité quant à la **lutte pacifique des peuples et nationalités indiennes**, en réaffirmant le droit des peuples autochtones au consentement libre, préalable et informé en cas de projets industriels sur leurs territoires, et en dénonçant les graves menaces du 11e appel d'offre pétrolier sur plus de 3,8 millions d'hectares de forêt primaire et 7 nationalités indiennes en Equateur.

Pour cette action, Sarayaku souhaite inviter 60 représentants de la société équatorienne à être témoins de leurs préjudices et de leur lutte : journalistes, ONG, défenseurs des droits de l'homme et de la nature, artistes, cinéastes et représentants des organisations des peuples et nationalités indiennes, montubias et afro-équatoriens.

Pour y parvenir, de nombreux frais devront être assumés par Sarayaku :

- ⇒ coûts des transports locaux (aériens et fluviaux) des visiteurs, coûts d'alimentation (y compris pour les représentants de la Cour et du gouvernement),
- ⇒ installation d'un écran géant et de haut-parleurs à l'extérieur de la maison communautaire - trop petite pour l'occasion - afin que toute la communauté puisse entendre les différentes déclarations,
- ⇒ transport et logement de 15 personnes de Sarayaku à Guayaquil pour participer à la session extraordinaire de la Cour,
- ⇒ frais de tournage de tous les événements depuis l'arrivée de la Cour à Quito, son passage à Sarayaku et à Molino, jusqu'à Guayaquil.



Pour garantir le succès de cette mobilisation,

Sarayaku a besoin de recevoir, avant le 10 avril, 15 450 \$US, soit 11 630€.

Vous avez soutenu Sarayaku en permettant à une délégation de participer au procès au Costa Rica, mais le combat n'est pas fini ! Il faut le poursuivre...

Soutenez le combat du Peuple Kichwa de Sarayaku en faisant un don

Pour la Belgique

un versement sur le compte

BE42 0355 6915 8554 (Fortis 035-5691585-54)

Communication : « CIDH à Sarayaku »

(Attestation fiscale à partir de 40 €)

info@matm-belgique.org

Pour la France

de préférence, un **chèque** à l'ordre de
« Paroles de Nature - Frontière de vie » à envoyer au
19bis rue Raymond du temple - 94 300 Vincennes

ou

un **versement sur le compte 00037262736-77**

Banque 30003 - Guichet 04080

Communication : « CIDH à Sarayaku »

sarayaku@parolesdenature.org

Merci déjà
pour votre
soutien !



Pour visionner le procès : www.matm-belgique.org

Pour en savoir plus sur la « Frontière de Vie » : www.frontieredevie.net